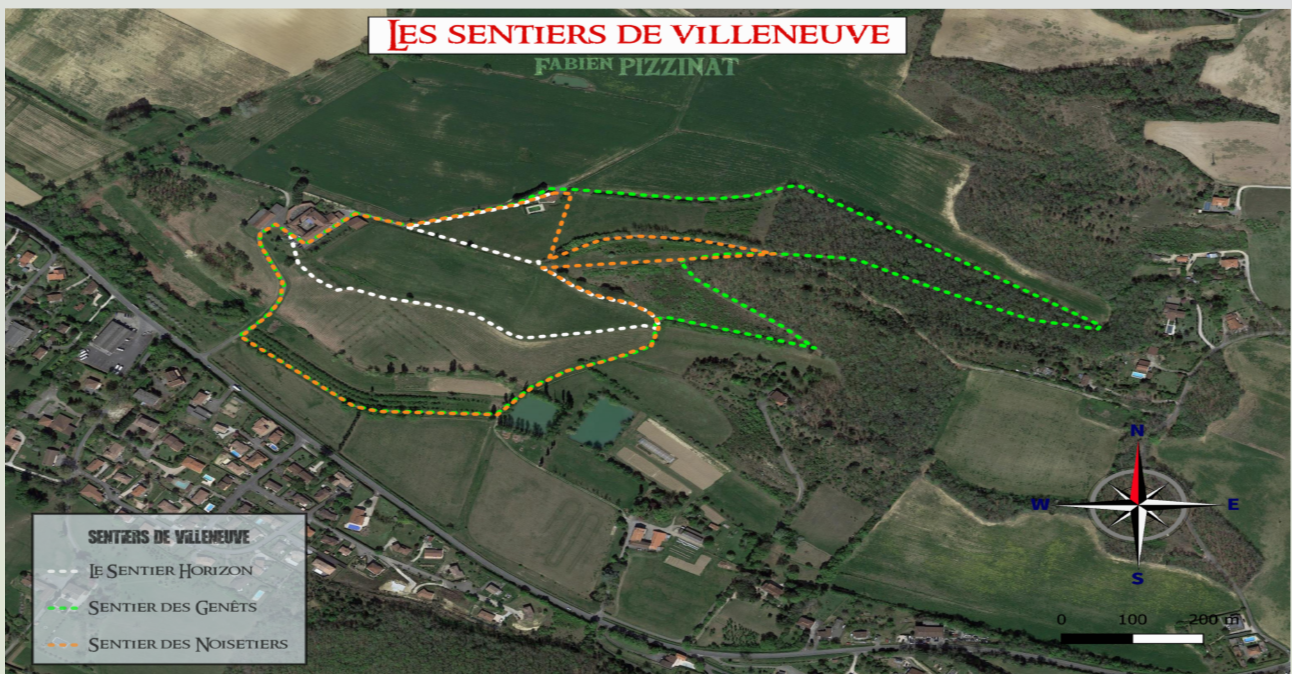


Étude de faisabilité du projet écologique et pédagogique de l'ASDV sur le territoire de Villeneuve



INTRO

Sur le site des Ateliers Thérapetique de Marminos et de la MAS de Villeneuve, appartenant au CH du Gers, s'est créée en 2020 l'ASDV elle a pour but de préserver et valoriser le territoire. De mener des actions médico-éducatives afin de favoriser les parcours de réhabilitation psychosociale lors d'activités éco-citoyennes inclusives (écologique, sportive, culturelle caritative...). De conduire des actions de préservation et de valorisation du patrimoine écologique du territoire. De créer un espace pédagogique éco-citoyen avec des animations pédagogiques et éducatives de découverte du patrimoine et des bonnes pratiques écologiques, ouvert à tout public (scolaire, associatif, citoyen...) dans un contexte « du vivre ensemble autour d'un projet éco citoyen ». Pour ce faire, elle a créé des sentiers de promenade avec des points d'informations à visées pédagogique.



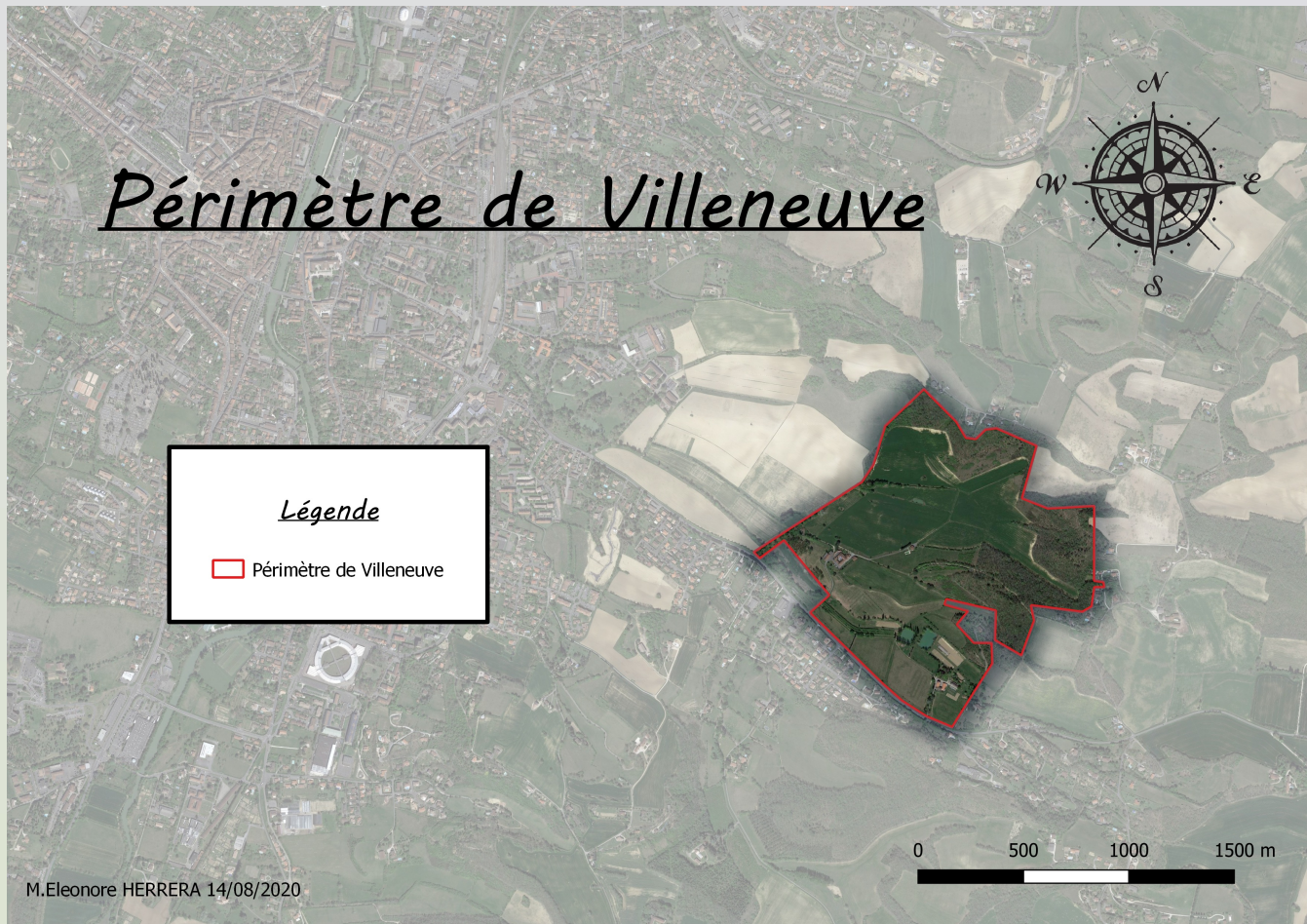
Elle a aussi fait appel à NEO et à mobilisé d'autres acteurs tel que L'ADASEA32, la Fédération de chasses, l'Association botanique Gersoise et le Groupe ornithologique Gersois. Suite à l'état des lieux de ces 70 hectares aux portes d'Auch, des enjeux faunistiques et floristiques en ont découlé et un plan de gestion a été établi.

À ce jour il a été proposé à 3 stagiaires en BTSA GPN de faire l'étude de faisabilité de 3 projets :

- L'aménagement d'une zone humide en espace pédagogique pour les scolaires et les établissements médico-sociaux.
- La mise en place d'un éco-pâturage avec 5 moutons avec visée pédagogique pour le grand public, les scolaires et les établissements médico-sociaux.

- La résolution à la problématique de stationnement sauvage du grand public et de leurs animaux non tenue en laisse.

Comment préserver et valoriser le territoire du site tout en gardant une grande diversité des milieux et en incluant la réhabilitation psycho-sociale ?



Projet mare à sanglier

Cette zone humide est issue d'une mouillère dans un fossé, qui a été accentuée par l'agriculteur afin d'abreuver ses vaches. Aujourd'hui elle est dégradée par les piétinements et l'activité des sangliers. Elle est très envasée, avec de très nombreuses algues filamenteuses. C'est un espace qui se referme et a sa quantité d'eau qui diminue. C'est un point d'eau de bas fond, qui lorsqu'il est trop-plein, s'écoule dans la vallée avant de rejoindre un petit affluent du Gers. La mare n'est utilisée à aucune fin par l'atelier thérapeutique.

- Diagnostic

Inventaire de la Flore

Catégorie	Famille	Nom commun	Nom Latin	Observateur	Date d'observation
Plante de berge	Joncacée	Jonc glauque	<i>Juncus inflexus L.</i>	ADASEA	23/02/2017
Algue		Algue filamenteuse		ADASEA	23/02/2017
Algue	Characée	Chara		ADASEA	03/08/2020
Plante aquatique	Plantaginacée	Callitriche	<i>Callitriche</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Lamiacée	Lycope d'Europe	<i>Lycopus Europaus</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Cyperacée	Laïche hérissée	<i>Carex Hirta</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Convolvulacée	Liseron de haie	<i>Calystegia Sepium</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Polygonacée	Oseille aggloméré	<i>Rumex Conglomeratus</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Plantaginacée	Plantain lancéolé	<i>Plantago Lanceolata</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Scrophulariacée	Scrofulaire aquatique	<i>Scrophularia Auriculata</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Hypericacée	Millepertuis à quatre ailes	<i>Hypericum Tretrapterum</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Renonculacée	Renoncule rampante	<i>Ranunculus Repens</i>	ADASEA	03/08/2020
Arbre	Salicacée	Saule	<i>Salix</i>	ADASEA	03/08/2020

Informations complémentaires :

En 2017, il a été constaté une faible diversité floristique due en partie aux piétinements des sangliers et à l'envasement de la zone. Il y avait aussi une présence importante d'algues filamenteuses et de lentilles d'eau. Aujourd'hui, nous avons pu observer de nouvelles espèces montrant une évolution du milieu.

Inventaire Faune

Catégorie	Nom commun	Nom Latin	Observateur	Date d'observation
Amphibiens	Complexe des grenouilles vertes	<i>Pelophylax sp</i>	ADASEA	23/02/2017
Mammifère	Sanglier	<i>Sus scrofa</i>	ADASEA	23/02/2017
Odonates	Agrion élégant	<i>Ischnura Elegans</i>	ADASEA	03/08/2020
Odonates	Æschne affine	<i>Aeshna Affinis</i>	ADASEA	03/08/2020

Informations complémentaires :

La mare représente une ressource en eau et en alimentation pour la faune locale. À notre passage au mois de juillet, nous avons pu observer la présence d'odonates et de lépidoptères, ainsi que quelques grenouilles vertes.

Elle est aussi fréquentée par des sangliers qui viennent prendre des bains de boue, ce qui limite la biodiversité.

Éléments environnants

Type	Distance de la mare	Remarques
Haie	0m	Elles est composé de ronces le long du fossé. Présence de deux grands arbres de part et d'autre.
Fossés	0 et 60m	Un premier qui traverse la mare, et un second plus loin au sud.
Étang	40m	Une retenue d'eau est présente en amont de la mare
Surface en herbe	0m	En amont et en aval, zone en friche

Informations complémentaires :

La mare est connectée à des prairies, des haies, des petits boisements ainsi que d'autres zones humides. Elle joue donc un rôle de corridor écologique au sein du paysage.

- Enjeux

Écologique :

C'est un milieu pionnier dont l'embroussaillage, notamment par les ronces, fermerait le milieu et empêcherait un développement de la flore et de la faune pionnières et donc la création d'un réservoir de biodiversité.

Il y a aussi un intérêt écologique de part ses différentes connexions avec les autres zones humides.

Fonctionnel :

La zone humide absorbe le trop-plein de la mare en amont et a comme une fonction d'éponge qui permet le soutien d'étiage. Elle diminue aussi les effets du ruissellement en aval, et joue un rôle d'épuration en sédimentant les écoulements lors des pluies et ainsi améliore la qualité de l'eau.

Pédagogique :

Pouvoir se servir de la mare comme appui pour découvrir et comprendre la fragilité des milieux et son évolution.

-Comment préserver le milieu et le valoriser pédagogiquement en faisant intervenir les scolaires et les établissements médico-sociaux ?

- Préconisations

L'un des objectifs serait d'intervenir pour éviter la fermeture du milieu et l'assèchement complet de la mare. Cela aurait pour but de favoriser le milieu à l'arrivée d'espèces pionnières qui serait le prémisses d'un réservoir intéressant de biodiversité. Cela lui permettrait notamment de continuer à jouer ses rôles d'usages fonctionnels.

Pour cela, nous suggérons de curer manuellement la mare en amont d'environ 15 cm, et de façon progressive jusqu'en aval, plus profondément d'environ 20cm. Il est primordial de laisser la vase extraite un jour ou deux à proximité de la mare pour permettre à la faune piégée de regagner le point d'eau. Vase qui par la suite sera épandue sur une autre zone.

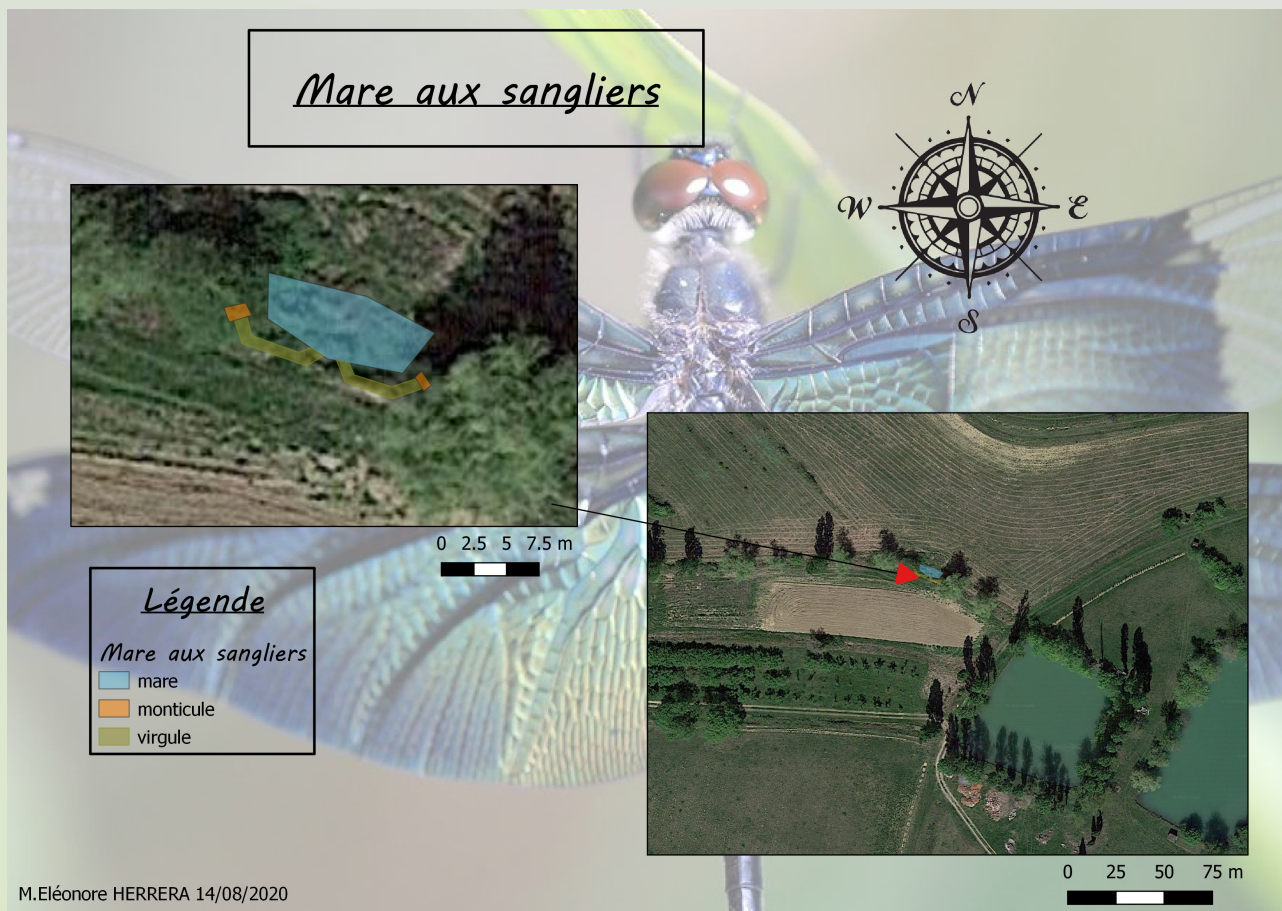
L'idée serait aussi de creuser la zone piétinée (la virgule) par les sangliers pour créer des espaces d'eau stagnante propice à la venue des espèces pionnières de

batraciens (calamites et pélodytes). La terre récupérée serait utilisée pour bloquer la coulée de l'eau de la virgule.

En amont de la mare au bout du champ, juste avant le chemin, une zone du fossé peut être elle aussi légèrement curée afin de suggérer une zone supplémentaire pour les sangliers.

Ces opérations de curage doivent être faites en période d'assec ou en automne, et peuvent donner lieu à un chantier participatif avec les établissements médico-sociaux.

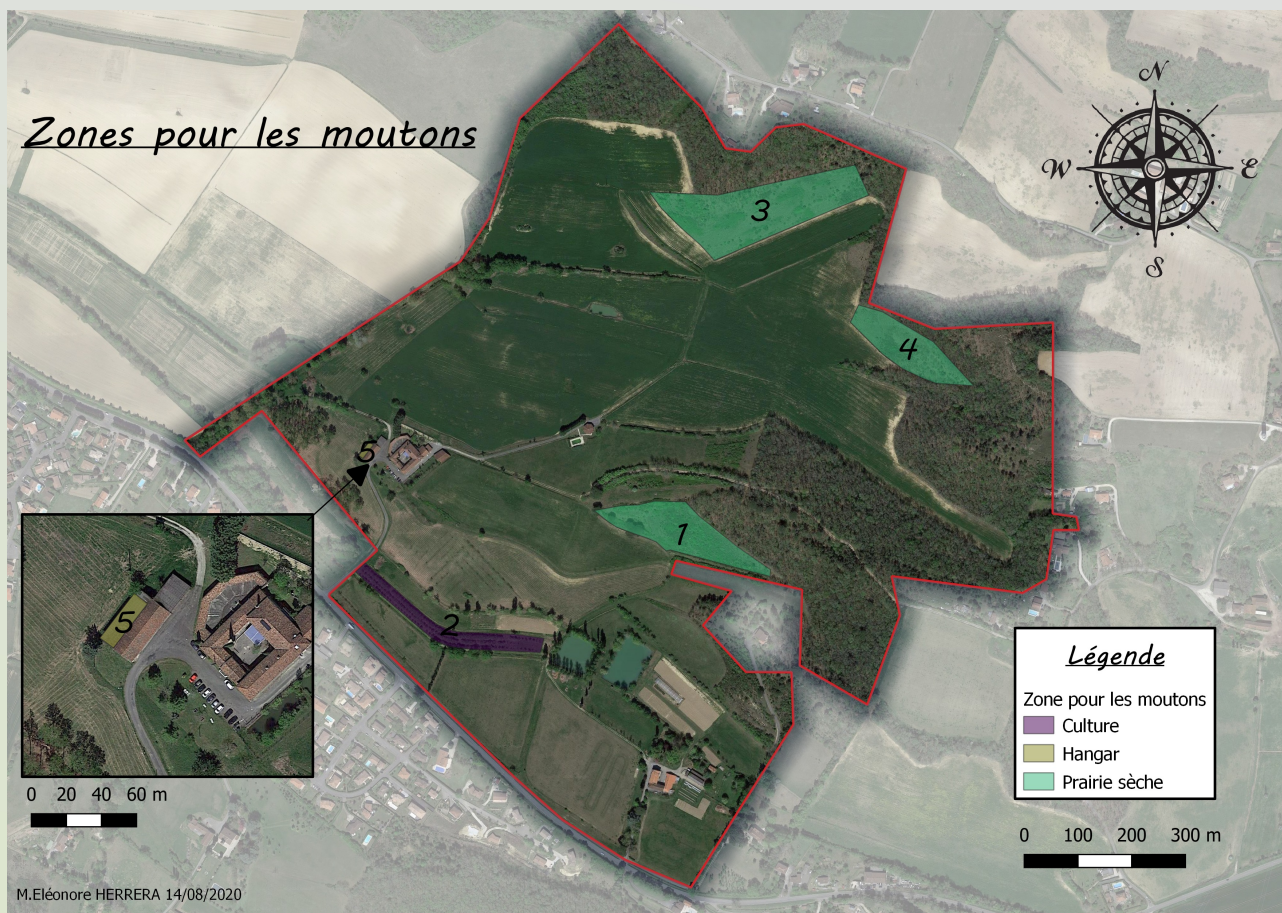
L'objectif final serait d'aménager la zone humide en espace pédagogique pour les scolaires du primaire et les établissements médico-sociaux, à l'aide d'un débroussaillage léger de la berge, de la création d'un petit ponton et de panneaux explicatifs.



Projet éco-pâturage

Ayant sur le territoire des zones en friches qui se referment avec un terrain non motorisable, la question de mettre en place de l'éco-pâturage avec 4 à 5 moutons s'est posée. Le but étant de garder l'effet patchwork des différents milieux. Elle permettrait en plus de restreindre l'utilisation de machine à moteur et faciliterait le travail d'entretien des cultures de noisetiers. C'est une pratique qui avait été mise en œuvre il y a une dizaine d'années, et pour laquelle un enclos avec abri et mare avait été créée. En parallèle, des zones de pâture accueilleront des chevaux et sont déjà définies.

- Diagnostic



Nous pouvons voir sur cette carte les différentes zones dites prairies qui pourraient accueillir l'éco-pâturage, la zone de culture des noisetiers, et l'espace pour les moutons hors pâturage.

Calcul geoportail approximatif :

Parcelle 1 (sentiers) : 9660 m²

Parcelle 2 (noisetiers) : 5480 m²

Parcelle 3 : 19100 m²

Parcelle 4 : 11300 m²

Parcelle 5 (hangar) : 233 m²

Inventaire de la Parcelle 1 (sentier) : Flore

Catégorie	Famille	Nom commun	Nom Latin	Observateur	Date d'observation
Herbacée	Poacée	Fléole des près	<i>Phleum pretense L.</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Herbacée	Poacée	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis glomerata L.</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Herbacée	Amaryllidacée	Ail des jardins ou Ail des vignes	<i>Allium oleraceum L.</i> ou <i>Allium Vineale L.</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Herbacée	Fabacée	Gesse à larges feuilles	<i>Lathyrus latifolius L.</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Herbacée	Fabacée	Dorycnie à cinq feuilles	<i>Dorycnium pentaphyllum Scop.</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Herbacée	Poacée	Brachypode penné ou Brachypode des bois	<i>Brachypodium pinnatum (L.)P.Beauv.</i> Ou <i>Brachypodium sylvaticum (Huds.)P.Beauv</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Herbacée	Cyperacée	Laïche glauque	<i>Carex flacca shreb.</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Herbacée	Plantaginacée	Plantain Lancé olé	<i>Plantago lanceolata L.</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Herbacée	Apiacée	Panicaut champêtre	<i>Eryngium campestre L.</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Arbuste	Rosacée	Prunellier	<i>Prunus Spinosa</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Arbuste	Rosacée	Aubépine	<i>Crataegus</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Arbuste	Rosacée	Eglantier ou rosier sauvage	<i>Rosa</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Arbuste	Fabacée	Genêt		BTSA GPN	30/07/2020
Arbuste	Aquifoliacée	Houx	<i>Ilex Aquifolium L.</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Arbrisseau	Cuprécacée	Genévrier commun	<i>Juniperus communis</i>	BTSA GPN	30/07/2020

Arbrisseau	Ulmacée	Orme champêtre	<i>Ulmus Minor</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Arbrisseau	Fagacée	Chêne	<i>Quercus</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Arbrisseau	Oléacée	Frêne	<i>Fraxinus</i>	BTSA GPN	30/07/2020
Arbre	Pinacée	Pin parasol	<i>Pinus Pinea L.</i>	BTSA GPN	30/07/2020

Vert : Demande vérification

Informations complémentaire :

La saison n'étant pas propice à l'identification des Poacées, celle-ci reste à faire. La Prairie est en train de repousser en forêt et elle est bien avancée. Elle est constituée de beaucoup d'arbrisseaux et arbustes. Il y a aussi un grand nombre de Genêt et de Dorycnie.

Inventaire de la Parcelle 2 (Noisetiers) : Flore

Catégorie	Famille	Nom commun	Nom Latin	Observateur	Date d'observation
Herbacée	Rosacée	Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Dipsacacée	Cardère sauvage	<i>Dipsacus Fullonum</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Astréacée	Cirse commun ou Chardon lancéolé	<i>Cirsium Vulgare</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Convolvulacée	Liseron des champs	<i>Convolvulus Arvensis</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Convolvulacée	Liseron des haie	<i>Calystegia Sepium</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Fabacée	Gesse des prés	<i>Lathyrus Pratensis</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Astéracée	Picride fausse vipérine	<i>Helminthotheca echioides</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Astéracée	Séneçon de jacob	<i>Senecio Jacobaea</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Polygonacée	Oseille agglomérée	<i>Rumex conglomeratus</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Rosacée	Potentille rampante	<i>Potentilla Reptans L.</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Rubiacee	Gaillet des marais ou Chétif	<i>Galium Palustre</i> ou <i>Constrictum</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Renonculacée	Renoncule âcre ou bouton d'or	<i>Ranunculus Acris</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Rubiacee	Garance	<i>Rubia</i>	BTSA GPN	03/08/2020

		voyageuse	<i>Peregrina</i>		
Herbacée	Apiacée	Torilis des champs	<i>Torilis Arvensis</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Plantaginacée	Plantain Lancéolé	<i>Plantago Lancéolata</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Fabacée	Gesse des prés	<i>Lathyrus Pratensis</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Fabacée	Gesse à large feuille	<i>Lathyrus Latifolius</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Rubiacée	Gaillet croisette	<i>Cruciata Laevipes</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Equisétacée	Grande prêlé	<i>Equisetum Telmateia</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Fabacée	Trèfle commun	<i>Trifolium Pratense</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Verbenacée	Verveine officinale ou sauvage	<i>Verbena Officinalis</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Apiacée	Carotte sauvage	<i>Docus carota</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Astéracée	Centaurée Jacée	<i>Centauréa Jacéa</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Lamiacée	Marjolaine sauvage	<i>Origanum Vulgare</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Hypericacée	Millepertuis à quatre ailes	<i>Hypericum Tretrapterum</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Astéracée	Pulicaire commune	<i>Pulicarias vulgaris</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Fabacée	Lotier commun	<i>Lotus Corniculatus</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Rosacée	Benoîte commune	<i>Geum Urbanum</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Lamiacée	Grande basilic	<i>Clinopodium Vulgaré</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Cypéracée	Laïche flasque	<i>Carex Flacca</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Lamiacée	Origan commun	<i>Origanium Vulgaré</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Onagracée	Epilobe	<i>Epilobium</i>	ADASEA	03/08/2020
Herbacée	Poacée	Dactyle aggloméré	<i>Dactylis Glomerata</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Herbacée	Poacée	Agrostis	Agrostis	BTSA GPN	03/08/2020
Arbuste	Cornacée	Cornouiller sanguin	<i>Cornus Sanguinea</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Arbuste	Oléacée	Troene commun	<i>Ligustrum Vulgare</i>	ADASEA	03/08/2020
Liane Arbustive	Araliacée	Lierre grimpant	<i>Hedera Helix L.</i>	BTSA GPN	03/08/2020

Arbuste	Rosacée	Aubépine à un style	<i>Crataegus Monogyna</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Arbuste	Rosacée	Prunelier	<i>Prunus Spinosa</i>	ADASEA	03/08/2020
Arbuste	Rosacée	Buisson Ardent	<i>Pyracantha Coccinea</i>	ADASEA	03/08/2020
Arbuste	Rosacée	Eglantier ou rosier sauvage	<i>Rosa</i>	ADASEA	03/08/2020
Arbrisseau	Rosacée	Ronce	<i>Rubus Fruticosus</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Arbrisseau	Oléacée	Frêne du midi	<i>Fraxinus Angustifolia</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Arbrisseau	Fagacée	Chêne	<i>Quercus</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Arbre	Salicacée	Peuplier Blanc	<i>Populus Alba</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Arbre	Betulacée	Noisetier	<i>Corylus Avellana</i>	BTSA GPN	03/08/2020

Vert : Demande vérification

Informations complémentaire :

Présence de beaucoup plus de Poacées que sur la parcelle 1, et pareillement, la saison n'étant pas propice à leurs identifications, celles-ci restent à faire. La parcelle est bien ombragée. Il y a un mélange de milieux et donc la flore est mi de prairie, mi de sous bois. C'est un bon site alimentaire pour les brebis.

Inventaire de la Parcelle 2 (Noisetiers) : Faune

Catégorie	Nom commun	Nom Latin	Observateur	Date d'observation
Orthoptère	Criquet		BTSA GPN	03/08/2020
Lépidoptère			BTSA GPN	03/08/2020
Diptère	Moustique tigre	<i>Aedes Albopictus</i>	BTSA GPN	03/08/2020
Hémiptère	Graphosome rayé	<i>Graphosoma lineatum</i>	BTSA GPN	03/08/2020

Inventaire de la Parcelle 3 : Flore

Similaire à la parcelle 1

Inventaire de la Parcelle 4 : Flore

Similaire à la parcelle 1

- Enjeux

Écologique :

Les prairies sèches sont très peu nombreuses sur le territoire du Gers. Installées sur des coteaux généralement exposés au Sud, ce sont des milieux prairiaux particuliers dans lesquels se développe une faune et une flore spécifique et fragile. En effet s'ils ne sont pas entretenus par l'herbivorie ou la fauche, ces habitats évoluent rapidement : les broussailles s'installent et préparent le milieu au stade ultérieur qu'est la colonisation forestière.

Avec les machines motorisées, une grande partie de la micro-faune et la macro-faune sont détruites.

De plus cela demande plus d'entretien de la part de l'Homme.

Fonctionnel :

Les prairies sèches sont des restaurants pour les espèces autour tel que les ongulés, les rapaces, les passereaux, micro-mammifères, lézards et serpents ...

Avec l'éco-pâturage, il y a un enjeu social, car les adhérents bénévoles de l'ASDV vont devoir s'occuper des moutons.

Pédagogique :

Pouvoir s'appuyer sur les parcelles de prairies sèches pour faire comprendre le développement des forêts et les cycles de la nature.

Et favoriser l'éco-pâturage pour éviter la motorisation et donc préserver au maximum les milieux.

-Comment préserver les prairies sèches et leurs biodiversité en évitant la motorisation au maximum ?

-Comment sensibiliser pédagogiquement les scolaires et les établissements médico-sociaux au développement de l'éco-pâturage dans les cultures et les zones difficilement accessibles à l'Homme ?

-Est-ce réellement nécessaire d'intervenir sur les prairies sèches plutôt que de laisser la forêt se développer ?

- Préconisations

L'objectif est donc d'empêcher le milieu de se fermer et donc de préserver la richesse de sa biodiversité, mais aussi, d'éviter au maximum la motorisation pour sauvegarder la macro et micro-faune.

Préconisation technique :

Nous nous sommes aperçus qu'il y avait beaucoup trop de surface pour le nombre de brebis demandées. Il serait donc intéressant de faire intervenir un éleveur prestataire pour avoir une pression suffisante sur les parcelles 3 et 4 qui à elles deux font un peu plus de 3Ha, et se trouvent plus loin de la ferme. L'idée que ce soit un berger sans-terre à était émise par M. MONNET pour éviter la pose de clôtures permanente sur ces deux sites.

Concernant le petit troupeau composé d'environ 5 moutons de l'ASDV, ils passeraient la saison d'hiver dans la parcelle 5 (Hangar), et jongleraient le reste de l'année entre la parcelle 1, pour ré-ouvrir le milieu (malgré le manque de plantes idéal au pâturage) et la parcelle 2 pour faciliter le travail du personnel, éviter la motorisation pour préserver la faune, et avoir une meilleure alimentation pour les brebis.

Du fait de l'emboisement déjà bien en route, il serait préférable avant l'arrivée des moutons de faire un premier débroussaillage par l'Homme pour retirer un maximum de Genêts et autres plantes qui empêcheraient la circulation et donc le pâturage des brebis. Il est toutefois nécessaire de garder des arbrisseaux en place pour former des haies (ligne verte entre les corridors) et pouvoir à l'avenir apporter de l'ombre aux moutons.

Pour la sécurité des moutons, la pose de clôtures est très importante. C'est un professionnel qui doit mettre en place les clôtures (contact en annexe). Nous pensons qu'il est préférable d'avoir des clôtures électriques solaire, et qu'un grillage supplémentaire pour protéger des chiens errant peut-être envisageable. La priorité serait de clôturer la parcelle 1 et 2 puisque c'est celles qui accueilleraient les moutons de l'ASDV.

Pour les races, nous en avons présélectionné 6, toutes rustiques et menacées, dont 3 locales (cf: Annexes).

Avantages des rustiques :

- 1. Elles sont globalement polyvalentes, résistantes aux maladies et requièrent peu de soins. La vermifugation et les traitements éventuels contre les parasites externes suffisent au moment de la tonte de printemps.*
- 2. Elles sont plus résistantes aux variations de climat.*
- 3. Elles peuvent se contenter d'un pâturage médiocre.*
- 4. Les brebis rustiques mettent au monde leurs petits sans aide, et sont de bonnes mères. On peut, en toutes saisons, les laisser plusieurs jours sans surveillance.*

Avantages de choisir des espèces menacées :

- 1. Éviter qu'une race disparaisse et la faire perdurer.
De ce fait il serait intéressant de se rapprocher d'un éleveur pour se faire prêter un bélier et avoir des agneaux, ou d'en posséder un (bien choisir la race pour le caractère).*

Préconisation sanitaire :

Les moutons doivent absolument être tondus avant l'été, au moins une fois dans l'année.

Ils se nourrissent eux-mêmes via le pâturage des parcelles 1 et 2. L'hiver, il sera nécessaire de les nourrir avec des bottes de foin, environ 300kg par brebis, qui varie en fonction de la race, et du climat. En cas de forte sécheresse il sera donc nécessaire de les nourrir aussi en été.

Il faut aussi respecter les règles sanitaires : Les brebis doivent avoir accès à un abreuvoir et à de l'ombre.

Pour amener l'eau jusqu'aux parcelles, nous avons pensé le faire par le biais d'un tracteur. Il transporterait une citerne d'environ mille litres qui servirait à approvisionner les abreuvoirs sur place (50 litres environ pour 7 moutons).

À long terme, il serait intéressant de se connecter avec des tuyaux à une arrivée d'eau courante avec des abreuvoirs néo-zélandais (conseillé par une éleveuse contre le débordement) avec flotteur. À côté de l'abreuvoir doit aussi se trouver une pierre à sel (indispensable!).

L'abri dans la parcelle 5 doit être construit afin de les accueillir et doit avoir une

litière propre et bien paillée, être sans courant d'air, ni humidité (éviter la boue).
L'idée d'un abri fixe supplémentaire sur les autres parcelles pour les moutons à
était émise pour ne pas avoir à déplacer les animaux tous les soirs.

Au niveau de la réglementation, il faudra au près de la chambre de l'agriculture
faire l'EDE (qui est obligatoire dès la possession d'un seul animal) pour obtenir un
numéro d'exploitation et donc respecter l'identification du troupeau et des règles
sanitaires (tonte, vaccin, prise de sang contre le brucellose, parasitisme, piétin,...).
Le mieux serait aussi de les vermifuger à leurs arrivés pour limiter l'infestation, et
une prophylaxie une fois par an serait judicieuse pour éviter toutes maladies.

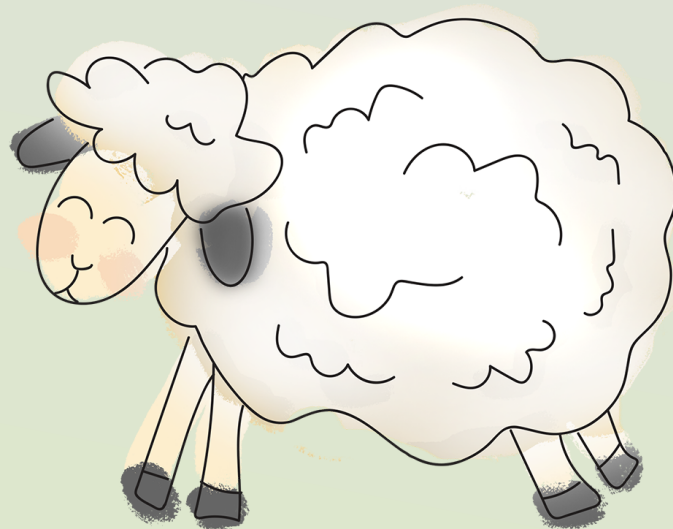
Concernant l'achat, il faut privilégier de jeunes moutons pour favoriser l'adaptabilité
au nouveau lieu de vie.

Il est bien évidemment inévitable qu'une personne ou deux de l'association soit
formée à l'entretien des ovins, ainsi que de prendre contact avec un vétérinaire
pour faire le suivi des bêtes grâce à un partenariat.

Préconisation pédagogique :

Mettre des panneaux informatifs expliquant le principe de l'éco-pâturage.

Des chantiers participatifs peuvent avoir lieu pour la construction et l'aménagement
des abris à moutons. Ainsi que pour le premier débroussaillage de la parcelle 1.



Projet propriété privée

- Diagnostic

On peut observer une utilisation de l'espace inapproprié comme des stationnements sauvages par l'absence de signalisation d'un parking.

Par manque aussi de signalétique exprimant le caractère privée du lieu, il y a un non respect du règlement, comme la tenue des animaux domestiques en laisse.

Ceux-ci peu générer des dérangements pour de nombreuses espèces comme la cistude, les chevaux, ou le futur troupeau de brebis.

Une chartes de bonnes pratiques à déjà été réalisée.

- Enjeux

Écologique :

Le non respect de l'espace privée et du règlement peuvent entraîner une détérioration de la biodiversité riche du lieu .

Fonctionnel :

Le non respect de la sécurité d'un animal tenue en laisse peu entraîner un danger pour les usagers et les habitants du lieu (ex : morsure, et affolement du bétail).

De plus la vie privée et sociale des lieux de soins de Marminos et de la MAS peuvent s'en trouver perturbées.

Pédagogique :

Si les gens ont un comportement éco-citoyen et sont sensibilisés, les problèmes liés au non respect du lieu existeraient moins.

-Comment faire pour que les propriétaires tiennent leurs chiens en laisse ?

-Comment éviter les stationnements inopportuns ?

- Préconisations

L'objectif est d'éviter le stationnement sauvage et de faire respecter le lieux et ses occupants par toutes personnes et animaux domestiques entrant sur le territoire.

Nous suggérons de mettre des panneaux « propriété privé » et des panneaux de sensibilisation avec quelques règles à respecter pour le bien de tous et de l'environnement, sur chacune des possibles entrées du territoires (6)



Planter une haie là où les voitures se gare du côté de la mare à Cistude (double effet car elle cache les cistudes) et mettre les clôtures pour les brebis ou de grosses pierres avec une chaîne de l'autre côté.

Le but étant d'empêcher le stationnement sauvage, il faut mettre en place une zone de parking au niveau du départ des sentiers au kiosque ou au nouveau local de l'ASDV, et donc bien indiquer à l'aide de signalisation la direction à prendre par les différents publics.

En cas de débordement du non respect des consignes, L'OFB (Office Français de la Biodiversité) «police de l'environnement», est l'organisme à solliciter (cf contact annexe).

Conclusion

De notre point de vue, les commandes demandées sont réalisables, mais peuvent générer toutefois un certain coût pour l'association.

Pour financer les projets dans leurs globalités, il serait possible de faire un dossier avec M. Bernadicou Nicolas du conseil départemental du Gers qui inscrirait le territoire sous le statut d'ENS (Espace Naturel Sensible).

Concernant l'aspect technique, nous pouvons souligner d'intervenir rapidement sur la parcelle 1 pour éviter le reboisement total déjà trop avancé.

Par ailleurs nous pouvons nous interroger quant à la nécessité d'intervenir sur toutes les parcelles qui se reboisent. Elles représentent l'un des cycles d'évolution de la nature, et nous nous demandons s'il est nécessaire de toujours vouloir intervenir à l'encontre de celle-ci. Nous suggérerions de garder l'une de ces parcelles afin de proposer une étude pédagogique du cycle naturel de la création d'une forêt.

L'aspect pédagogique est à poursuivre après la mise en place des différentes actions. L'idée serait de créer un circuit pédagogique interactif avec plusieurs points d'animations en fonction des milieux.

Remerciements

Nous remercions l'Association pour nous avoir accueilli durant ces 5 semaines. Également toute l'équipe et les stagiaires des Ateliers de Marminos pour leur gentillesse et leur hospitalité.

Mais aussi le comité pédagogique qui à été réuni pour l'occasion, et tous les acteurs qui nous ont accordé du temps pour la réalisation de cette étude.



Fabien

&

Pauline



&



Eléonore

Annexe 1 : contacts

Voici les différents contacts que nous avons sollicité et ceux qui peuvent être utile à contacter pour le projet.

Sécurité et respect du territoire

- **OFB**
M·SOULIÉ Didier → directeur de l'OFB.
Mail : didier.soulie@oncfs.gouv.fr
Tel : 06 27 02 59 16
Jacques → Garde de l'OFB.
Tel : 06 27 02 59 33

Réglementation et conseil

- **Chambre de l'agriculture du Gers**
M·SENEDESE Jean-Marc → Technicien élevage.
Mail : jm.senedese@gers.chambagri.fr
Tel : 05 62 61 79 61

Partenaires

- **ADASEA du Gers**
M·SANCERRY Guillaume → Responsable zone humide
Mail : guillaume.sancerry@adasea.net
Tel : 06 59 46 92 98
- **Nature En Occitanie**
M·BARTHE Laurent → Responsable faune et coordination des actions d'inventaires et de gestion de milieux.
Mail : l.barthe@natureo.org
Tel : 06 75 43 64 21
- **Vétérinaire temporaire**
M·BONNOTTE Michel → Vété
Mail : micbonnotte@wanadoo.fr
Tel : 06 08 69 86 34
- **Fédération de chasse**
M·MONNET Jean-Pierre → Membre de la fédération
Mail : monnet32360@gmail.com
Tel : 06 74 15 54 40

Financements :

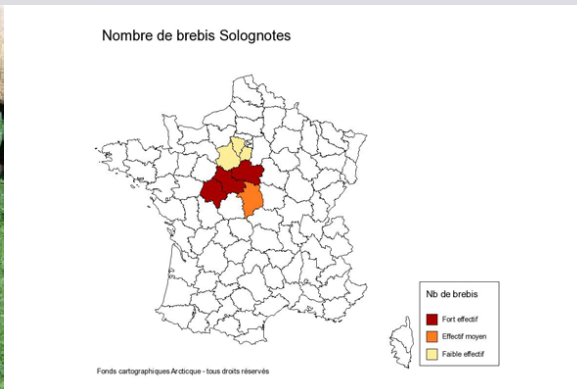
- **Conseil départemental du GERS**
M·BERNADICOU Nicolas → Technicien ENS
Mail : nbernadicou@gers.fr
Tel : 05 62 67 44 83
- **Financement participatifs**
Sur le site Blue Bees
Mail : contact@bluebees.fr
Tel : 06 61 71 60 37
- **Association**
Rotary Club
Tel : 05 62 05 00 53
- **Fédération de chasse**
Aide financière pour la haie
- **Association**
Ordre international des Anyssetiers
Mail : gascogne@anyssetiers.com

Eleveurs :

- **Ferme du Hoquet 32550 Auterrive**
Mme THILLAYE DU BOULLAY → éleveuse d'ovins (à contacter pour la tonte)
Tel : 06 12 14 96 09
M·THILLAYE DU BOULLAY Nicolas → Pose de clôtures
Mail : nicolas.thillaye@wanadoo.fr
Tel : 05 62 61 05 63 / 06 09 36 24 31
- **Prestataire**
M·PINCHE Anthony → prestataire (si clôture en place) et vente d'ovins
Tel :

Annexe 2 : Races Ovines

La Solognote (effectif : 3 174)



Origine : Sologne.

Taille : Taille moyenne de la brebis 60 à 70 cm au garrot

Poids : laine de finesse moyenne qui pèse 1,5 kg, pour un poids de 55 à 65 kg

Adaptabilité : Capacités d'adaptation aux conditions précaires.

Parfaitement adaptée aux conditions d'humidité et à la pauvreté de la végétation.

Ne craint pas de marcher dans l'eau.

Elle peut parfaitement être élevée en plein air toute l'année, même par temps de neige.

Consommation : Elle empêche que le paysage ne se ferme en consommant les pousses de ligneux.

Elle valorise très bien la végétation pauvre et ligneuse qu'elle trouve dans les sous-bois. Son aptitude au défrichage lui vaut d'assurer l'entretien de propriétés et de réserves naturelles, dans des marais ou des pelouses sèches.

Sensibilité : Craint peu le piétin. Résistante au parasites. Résistante aux maladies.

Plus : Le schéma de sauvegarde de la race entre en jeu à partir de 1976. Elle peut bénéficier de mesures de protection des races menacées. Au début du 21^{ème} siècle, elle maintient ses effectifs autour de 3 174 brebis (2014). Race protégée. En voie de disparition. C'est un mouton dépourvu de corne. Tempérament vif et est très curieuse. Il faut 3 moutons minimum.

Contact : GEODE

1, av. de Chauvigny

BP 70104

86501 MONTMORILLON Cedex

Tel.: 05 49 91 10 78

• contact@geodesheep.com

L'Ouessant (effectif : 3 700)



Origine : Ile d'Ouessant en Bretagne

Taille : standard de la race à 46 cm (femelle) et 49 cm (mâle)

Poids : 11 à 16 kg (brebis) - 12 à 20 kg (béliers)

Adaptabilité : Bons aplombs et bonne résistance au climat hivernal. Pour la mise bas elle ne nécessite pas d'intervention humaine. Adapté aux petites surfaces ayant une végétation herbacée

Consommation : Véritable tondeuse, le mouton d'Ouessant est utilisé pour désherber efficacement, il est très pratique pour les terrains pentus. Trois moutons suffisent pour désherber 2 500 m², soit 25 ares.

Sensibilité : Ne craignent pas les températures négatives d'un hiver sec, ils deviennent sensibles dès qu'il y a de la pluie ou de l'humidité. Peu sensibles aux maladies et ne demandent pas de soins vétérinaires particuliers.

Plus : La race a pu être sauvée grâce à quelques animaux retrouvés dans des propriétés sur le continent, et n'est aujourd'hui plus menacée.

Statut de sauvegarde à l'état sauvage : Préoccupation mineure

C'est le plus petit mouton au monde. Cornes en spirale pour les béliers rappelant celles des mouflons. Un seul agneau par portée. Instinct grégaire et demande à ne pas être élevé seul ; les moutons en effet meurent de neurasthénie quand ils sont moins de trois. Les brebis sont farouches, contrairement aux béliers qui s'appriivoisent bien, mais peuvent donner des coups de tête. Le bélier castré est moins agressif.

Contact : GEMO Groupement des Eleveurs du Mouton d'Ouessant - 3 allée des sapins verts
44880 SAUTRON

Monique Brillet-Abbé 02 40 63 08 87 brillet-abbe.gemo@gmail.com

site internet : <http://www.moutons-ouessant.com/>

Le mouton des Landes de Bretagne (effectif : 3000)



Origine : Bretagne

Taille : 50 à 60 cm au garrot

Poids : 40-50kg brebis

50-65 kg béliers

Adaptabilité : Réputée pour son adaptation, elle peut vivre en milieu extérieur toute l'année avec un abri en accès libre.

Consommation : cette race de par son alimentation limite la pousse d'épineux et ligneux, elle pacage sur des terrains difficiles. Entretien d'espaces naturels et diversification des espèces cultivées favorisant la biodiversité.

Sensibilité : très résistante aux maladies. Agnelage très facile, brebis très maternantes.

Plus : Toison semi-ouverte, robe le plus souvent blanche mais historiquement noire.

Caractère indépendant, têtu. Race peu peureuse, répond quand on l'appelle.

Certains béliers sont cornus, sinon brebis habituellement sans cornes.

Contact :

Association référencée pour le mouton des Landes de Bretagne :

Derved ar vro moutons de Bretagne.

denvedarvro@moutonsdebretagne.fr

La Baregeoise (effectif : 5000)



Origine : race ovine des Hautes-Pyrénées.

Taille : 70 cm pour la brebis et 80 cm pour le bélier.

Poids : 50 à 60 kg pour la brebis et 75 à 90 kg pour le bélier.

Adaptabilité : La laine est fine mais peu fournie. Elle permet cependant une bonne protection en plein

air à l'estive. C'est une race de haute montagne, maternelle, marcheuse et résistante. Elle a une bonne

aptitude au désaisonnement.

Consommation : L'hiver, le bétail est nourri de foin récolté dans la zone. L'achat de fourrage extérieur est autorisé dans la limite de 20 % et tous les aliments fermentés (ensilage, enrubannage)

sont interdits. L'été, les animaux se nourrissent exclusivement de ce qu'ils trouvent.

Sensibilité : Pas de sensibilité particulière.

Plus : Très hauts sur pattes, Elle porte des cornes en spirale courte. La toison est blanche le plus souvent, mais toujours avec nombre de sujets à robe marron ou noire, avec panachure, dans chaque troupeau.

Contact :

UPRA Ovine des Pyrénées Centrales

28, rue des Pyrénées

31210 MONTREJEAU

tél : 05 61 95 68 44

La Castillonnaise 4500



Origine : Elle fait partie des races que l'on trouve dans les Pyrénées centrales.

Taille : 50 à 65 cm pour la brebis et 60 à 70 cm pour le bélier.

Poids : 45 à 55 kg pour la brebis et 60 à 70 kg pour le bélier.

Adaptabilité : Le petit gabarit et la rusticité de la Castillonnaise sont les deux caractéristiques qui lui permettent de transhumer en montagne, de s'adapter aux chocs climatiques et aux conditions d'hivernage souvent précaires.

Consommation : Peu exigeante en alimentation, tant en pacages qu'en bergerie.

Sensibilité : Pas de sensibilité particulière.

Plus : La moitié des mâles porte des cornes en spirales étirées alors que les brebis n'en ont pas.

La race possède aussi de bonnes qualités maternelles.

Contact :

UPRA Ovine des Pyrénées Centrales

28, rue des Pyrénées

31210 MONTREJEAU

tél : 05 61 95 68 44

Raïole : (effectif : 1800)



Origine : Cévennes

Taille : 50 à 60cm au garrot

Poids : 60-70kg pour les brebis

90-100kg pour le bélier

Adaptabilité : Grande marcheuse. Adaptée aussi bien à la montagne qu'au climat méditerranéen.

Consommation : Bonne débroussailleuse. Valorise tout l'hiver les chataîgniers, les glands des chênes, aiment les pousses de genêt à balai. Elle est utilisée sur différents étages de végétation.

Sensibilité : pas d'information recueillie

Plus : Toison plutôt blanche, rousse ou noire. Race à cornes le plus souvent.

Contact :

Centre d'élevage à St Beaulize (12)